



Aide juridictionnel

Par boum67

Bonjour,

J'ai fait une demande d'aide juridictionnel a strasbourg.

Ma situation est tres grave en ce moment je vais me faire expulser avec mes 3 enfant de mon appartement. A cause que le pere ne veut rien payer et est parti vivre en suisse.

Ma demande est pour le divorce est qu'il paye pour ses enfants ou que il les prend avec lui. Moi seul avec mon salaire et avec aucun droit d'aide en france car j'ai pas travailler assez longtemps. 1200 euro de salaire. 900 euro de loyer 300 electricite. et la nourriture ecole etc. J'ai le loyer impayer donc expulsion signifier avec la force de l'ordre dans trois semaines.

Mon statue d'aide juridictionnel est au stade en attente de décision complétive.

J'aimeraï savoir se que ca veut dire?

Merci de votre aide.